

La Veille du Carif-Oref Occitanie

n°486 – 16 février 2022

Contact : veille@cariforefoccitanie.fr

Espace Veille Emploi Formation :

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

<u>ACTUALITÉ EMPLOI FORMATION OCCITANIE</u>	2
<u>APPELS À PROJETS</u>	2
<u>COMPÉTENCES</u>	3
<u>ENTREPRISES</u>	3
<u>FORMATION CONTINUE</u>	4
<u>ILLETTRISME- APPRENTISSAGE DE LA LANGUE</u>	6
<u>INSERTION PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</u>	6
<u>SECTEURS D'ACTIVITÉ - MÉTIERS</u>	7
<u>TÉLÉTRAVAIL</u>	9
<u>VAE</u>	9

ACTUALITÉ EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Marché du travail des territoires en Occitanie et dans ses départements - Situation à fin décembre 2021

Pôle emploi Occitanie, Statistiques, études et évaluations, Février 2022, 5 p.

Cette collection décrit les caractéristiques de l'offre et la demande d'emploi déclinée selon des niveaux géographiques standards : région, départements et bassins d'emploi. Sont décrites les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi et sur les notions de niveau de formation, qualification, le sexe, l'âge, le handicap, l'ancienneté d'inscription ou encore les métiers recherchés. Un éclairage est apporté sur la nature des offres d'emploi et les métiers recherchés par les entreprises.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/marche-du-travail/suivi-trimestriel-des-territoires/tous/1/MC1/dernieres-publications>

La conjoncture en Occitanie. Février 2022

Banque de France, Bulletin de la banque de France, Février 2022, 14 p.

En janvier, l'activité régionale est en hausse malgré les tensions persistantes sur les approvisionnements et les recrutements.

Malgré les difficultés de recrutement, les effectifs ont été renforcés dans l'industrie et les services marchands. Selon les chefs d'entreprise interrogés, l'activité globale progressera à nouveau en février, de manière plus soutenue dans les services marchands que dans l'industrie.

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales-occitanie-jan-2022>

Les titres professionnels du ministère du Travail en Occitanie en 2020

DREETS Occitanie, CASTRILLON Ana Maria, Carif-Oref Occitanie, Septembre 2021, 42 p.

154 titres professionnels du ministère du Travail sont proposés en Occitanie.

Un titre professionnel est une certification professionnelle élaborée et délivrée par le ministère du Travail. Il permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques et favorise l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. En 2020, en Occitanie, 12 344 candidats visaient l'obtention d'un titre professionnel sur les 154 proposés dans la région. Parmi eux, 9 872 ont acquis une certification, soit un taux de réussite de 80 %.

L'étude est également disponible sur [le site de la Dreets](#)

<https://www.cariforefoccitanie.fr/actualite/les-titres-professionnels-du-ministere-du-travail-en-occitanie/>

APPELS À PROJETS

Appel à manifestation d'intérêt visant l'habilitation de prestataires de formation et d'évaluation en vue de la mise en oeuvre des CQP de la CPNE des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses : Opérateur qualifié en conduite - maintenance des machines d'embouteillage - conditionnement, Agent spécialisé en travail de cave, de cuve et de chai et Opérateur logistique – Ocapiat

Réponse attendue pour le 7 mars 2022 à 17h00

<https://www.ocapiat.fr/appel-projets/>

Formation anglais professionnel en collectif des agents CNRS de la délégation Occitanie Est
Date limite de réception des offres le 7 mars 2022 à 12h00

<https://www.boamp.fr/avis/detail/22-20218?xtor=EPR-2>

Expertise des contrôles qualité des actions de formations pour la Caisse des dépôts et consignations

Date limite de réponse le 11 mars 2022

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/expertise-des-contrôles-qualite-des-actions-de-format/ao-8660472-1>

Appel à manifestation d'intérêt "Modernisation de l'appareil de formation" - Région Occitanie

Cet appel à manifestation d'intérêt ambitionne d'identifier et de soutenir les démarches de transformation de l'appareil de formation que les opérateurs de formation pourraient projeter, en tenant compte des mutations :

- économiques : évolution rapide des métiers, nécessité de penser la formation autrement pour construire de nouvelles compétences, accéder à des savoir-faire/savoir-être liés à la capacité d'adaptation au changement, à l'agilité,
- sociétales : attentes différentes des nouvelles générations en matière d'accès au savoir et à l'information induisant un bouleversement important de l'approche formative,
- numériques : la révolution numérique transforme les modèles économiques.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 14 mars 2022 à 18h00

<https://www.laregion.fr/AMI-Modernisation-appareil-formation>

COMPÉTENCES

Observatoire de la Compétence

Les Acteurs de la compétence, Janvier 2021

85 % des métiers d'ici 2030 vont être profondément bouleversés dans tous les secteurs économiques et vont nécessiter de nouvelles compétences professionnelles. Mais de quoi parle-t-on quand on parle de compétences ? Quelles sont les compétences utiles sur le marché du travail ? Comment les acquérir ? Comment les faire reconnaître ?

Cet observatoire donne des clés de lecture pratique aux jeunes, aux salariés, aux demandeurs d'emploi mais aussi aux dirigeants d'entreprises, aux décideurs publics et à tous les acteurs qui contribuent au développement de la compétence professionnelle. Il est ouvert à tous, rassemblant des contenus produits par [Les Acteurs de la Compétence](#), par des experts et acteurs de terrain de l'emploi et de la formation professionnelle.

<https://observatoire.lesacteursdelacompetence.fr/>

ENTREPRISES

Entreprendre.service-public.fr pour informer les créateurs et chefs d'entreprises

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Février 2022

Entreprendre.service-public.fr regroupe, autour de ressources fiables, actualisées et gratuites, l'ensemble de l'information utile pour les entrepreneurs et les chefs d'entreprise.

Ce site de référence permet de se renseigner sur toutes les étapes et moments de vie d'une entreprise (création, reprise, développement, transmission, cession, clôture).

Il propose des contenus faciles à consulter sous forme de fiches pratiques. Celles-ci sont enrichies d'outils pour créer, conduire et développer l'activité économique d'une entreprise au quotidien.

<https://www.economie.gouv.fr/entreprendre-informer-createurs-chefs-entreprises>

Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2019. Politiques de l'entrepreneuriat inclusif

OCDE, Janvier 2022, 379 p.

Cinquième édition d'une série de publications qui examinent la manière dont les politiques

publiques à l'échelon national, régional et local peuvent soutenir la création d'emplois en encourageant la création d'entreprises et le travail indépendant auprès des personnes issues de groupes sociaux défavorisés ou sous-représentés. Ce rapport montre que la lutte contre le chômage et la stimulation de l'inclusion sociale pourraient être considérablement renforcées en promouvant l'entrepreneuriat au sein de pans de la population telles que les femmes, les jeunes, les seniors, les chômeurs et les migrants, si les problèmes spécifiques auxquels ces parts de la population sont confrontées et traitées et si les politiques en faveur de l'entrepreneuriat sont ouvertes à tous.

https://www.oecd-ilibrary.org/industry-and-services/pallier-la-penurie-d-entrepreneurs-2019_63051572-fr

FORMATION CONTINUE

Les grands débats du Digital Learning - webinaires du 28 au 31 mars 2022

ILDI propose : 4 débats (de 11h00 à 12h30) diffusés en live- 5 intervenants par débat - des interactions avec les participants. Au programme :

Hybrider la formation le 28 mars - Conception, production et sourcing de contenus digitaux le 29 mars - L'avenir des plateformes (LMS /LXP/ LEP/LRS) le 30 mars - Réussir l'engagement des apprenants le 31 mars.

Inscription gratuite sur le site : <https://les-grands-debats.com>

Les actifs français et la formation professionnelle en 2022

BVA, Visiplus Academy, Février 2022

3 actifs sur 10 ont suivi au moins une formation au cours des 12 derniers mois (31 %, +2 points). Le présentiel reste le premier moyen de formation utilisé par les actifs (49 %, -1 point), tandis que les formations mixtes ou uniquement à distance touchent, à elles deux, l'autre moitié des actifs ayant suivi une formation (51 %). Si le score des formations, en tout ou partie digitales, est stable par rapport à l'an dernier (50 %), il est important de rappeler qu'il a progressé de 27 points depuis janvier 2020, première édition du Baromètre, effectuée avant le début de la crise sanitaire. Ces formations intégrant une composant digitale sont désormais privilégiées par les cadres (75 %).

Fait marquant de l'édition 2022, faisant écho à la politique d'individualisation de la formation menée au travers du CPF, notamment : c'est désormais une nette majorité d'actifs qui a suivi une formation à sa propre initiative (60 %, soit +7 points par rapport à l'année précédente). Analyse de Visiplus Academy et les résultats de l'enquête après inscription gratuite.

<https://academy.visiplus.com/enquete>

Quel super-héros de la formation êtes-vous ? Livre blanc sur l'évolution des métiers du L&D

Learn Assembly Papers, Février 2022

Le métier de Digital Learning Manager a-t-il vocation à durer ? Celui de Learning Community Manager à se formaliser ? Ou encore celui de Learning Architect à apparaître ?

Ce livre blanc présente : les 5 enjeux principaux auxquels sont confrontées les directions L&D - 5 métiers de l'équipe L&D du futur - Les rôles transverses, alimentés par cette équipe.

Livre blanc à télécharger après inscription

https://media.learnassembly.com/livre-blanc-quelles-competences-pour-les-equipes-l-and-d?utm_source=hubspot&utm_medium=papers

LMS : panorama des solutions en 2022 - Guide et replay webinaire du 10 février 2022

FFFOD, Février 2022

30 plateformes propriétaires et open source ont été analysées par l'équipe du FFFOD. Revoir le webinaire, et télécharger le guide après inscription.

<https://www.fffod.org/s-informer/article/guide-lms-decouvrez-le-panorama-des-solutions-en-2022>

Se reconvertir, c'est du boulot ! Enquête sur les travailleurs non qualifiés

STEPHANUS Camille, VERO Josiane, Bref CEREQ, n°418, Février 2022, 4 p.

Vouloir changer de métier ne garantit pas de réaliser une reconversion, encore moins de retrouver un emploi. Si ouvriers et employés peu qualifiés sont les plus demandeurs de changement, ce sont aussi eux qui tirent le moins de bénéfices d'un parcours de reconversion. Aussi, la volonté de se reconvertir obéit à des logiques différentes selon la catégorie socioprofessionnelle des salariés : une réaction forcée par les aléas de la vie professionnelle, un refus du déclassement et des conditions d'emploi dégradées ou une quête de sens.

<https://www.cereq.fr/se-reconvertir-cest-du-boulot-enquete-sur-les-travailleurs-non-qualifies>

Déploiement du dispositif "Transitions collectives" prévu par France Relance - Instruction DGEFP du 7 février 2022

Cette instruction abroge et remplace l'instruction du 11 janvier 2021. Dans sa première partie, elle comprend des dispositions favorisant l'accès des petites et moyennes entreprises au dispositif Transitions collectives en ouvrant la possibilité aux entreprises de moins de 300 salariés d'intégrer ce dispositif soit par accord collectif, soit par décision unilatérale de l'employeur après information-consultation du comité social et économique, lorsqu'il existe, ainsi que des dispositions sécurisant le parcours de formation des salariés les moins qualifiés grâce à la prise en charge plus complète de l'accès à la certification relative au socle de connaissances et de compétences (CléA). Dans sa deuxième partie, cette instruction prévoit un dispositif complémentaire, dénommé « Transco-congé de mobilité », ayant pour objectif de soutenir les reconversions professionnelles des salariés optant pour un congé de mobilité, soit dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective (RCC), soit dans celui d'un accord de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP). Elle précise le rôle des plateformes d'appui aux transitions professionnelles et les modalités d'animation et de pilotage du dispositif, faisant intervenir les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles.

[Consulter l'instruction sur Légifrance](#)

Quels effets de la crise sanitaire sur les projets et aspirations professionnels ? Volet qualitatif du projet Impact

Céreq Etudes, n°37, Janvier 2022, 50 p.

L'événement brutal et imprévu qu'a constitué la crise sanitaire a diversement interféré avec les processus de reconversion, et ce, en lien avec la temporalité des projets professionnels.

D'une manière globale, moins le projet était précis plus la période de crise a entravé le processus de conversion. À partir des entretiens conduits auprès de salariés peu qualifiés, quatre situations-types se dégagent.

En premier lieu, le processus de reconversion est freiné avec en parallèle une reconsidération du projet, ou même un renoncement.

Dans un deuxième cas de figure, les projets sont reportés à une période ultérieure sans que l'objectif professionnel ne soit révisé, ou en le reformulant.

Dans une troisième configuration, la période de crise Covid a constitué une opportunité pour « se lancer ».

Une dernière situation-type rassemble les personnes qui ont gardé le cap en dépit des effets de la crise sanitaire sur les conditions de réalisation de leur projet dans le cadre d'une formation déjà en cours par exemple.

<https://www.cereq.fr/quels-effets-de-la-crise-sanitaire-sur-les-projets-et-aspirations-professionnels-volet-qualitatif>

Ingénierie pédagogique et numérique : quels profils et quelles missions dans le champ de la formation professionnelle continue en France ?

TransFormations, Novembre 2021, 25 p.

Cet article propose une cartographie des profils et des missions en ingénierie pédagogique et numérique dans le champ spécifique de la formation continue des adultes hors enseignement supérieur et montre comment la part du numérique évolue de façon croissante dans les attentes formelles des organisations.

<https://transformations.univ-lille.fr/index.php/TF/article/view/377>

ILLETTRISME- APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

L'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Référé de la Cour des comptes

Cour des Comptes, Février 2022, 4p.

La Cour des comptes a examiné les comptes et la gestion de l'agence pour les années 2014-2019 et formule trois recommandations :

- redéfinir le rôle de l'ANLCI pour permettre l'accès de tous aux compétences de base, sans se limiter aux seules personnes qui ont été scolarisées en France
- évaluer régulièrement l'ampleur de l'illettrisme sur la base des critères retenus par les études internationales
- développer systématiquement des partenariats territoriaux avec les centres ressources "illettrisme et analphabétisme"

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lagence-nationale-de-lutte-contre-lillettrisme-anlci>

Priorités pour 2022 de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés

Cette instruction fixe aux préfets les grandes orientations en matière de politique d'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés. Ces orientations se traduisent localement par la mobilisation des crédits du BOP 104 de manière complémentaire aux actions prévues dans le cadre du contrat d'intégration républicaine, piloté par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, en matière de formation linguistique, de formation civique et d'orientation vers le service public de l'emploi. L'instruction réaffirme la priorité absolue de l'intégration par l'emploi, pour laquelle l'expertise locale et l'adaptation territoriale sont déterminantes.

<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45277?origin=list>

Modifications des dispositions de la partie réglementaire du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile relatives à la certification du niveau de langue dans le cadre du contrat d'intégration républicaine - Décret n° 2021-1790 du 23 décembre 2021

Consulter le décret sur Légifrance

INSERTION PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Emploi des personnes en situation de handicap : une mobilisation gouvernementale

Portail du gouvernement, Février 2022

Le nombre de demandeurs d'emploi est passé en dessous du seuil des 500 000 pour la première fois en novembre 2019 ; ce nombre n'a pas augmenté depuis le 1er confinement et n'a eu de cesse de diminuer avec à fin décembre 2021, 474 170 personnes inscrites à Pole emploi contre 515 530 avant crise en décembre 2018. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap atteint 14 % (8 % tout public) contre 18 % en 2018 (9 % en tout public). Les embauches des personnes en situation de handicap ont augmenté de 26 % en un an. Il reste encore des points d'attention, telle que la durée

d'inscription à Pôle emploi qui reste plus élevée que pour l'ensemble du public.

Cette dynamique positive se retrouve également dans les chiffres de l'apprentissage : entre 2019 et 2021, le nombre d'apprentis en situation de handicap a bondi de 79 % passant de 4 562 à 8 159, grâce aux mesures développées pour inciter et sécuriser les parcours en apprentissage pour les personnes en situation de handicap.

Les dispositifs incitatifs créés par le plan France Relance - aide à l'apprentissage tout public (2 milliards) et aide à l'embauche (85 millions) - ont renforcé cette tendance. L'aide dédiée a généré en 2021 plus de 27 000 recrutements, dont 65 % en Contrat à Durée Indéterminée (CDI), dans des entreprises à plus de 80 % de moins de 250 personnes.

Les mesures volontaristes gouvernementales et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes ont permis aux personnes en situation de handicap de ne pas subir de plein fouet la crise économique et sanitaire en France.

<https://handicap.gouv.fr/emploi-des-personnes-en-situation-de-handicap-une-mobilisation-gouvernementale>

Sixième Comité interministériel du handicap 2022. Dossier de presse

Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, Février 2022, 40 p.

Parmi les principales mesures pour l'emploi actées pour 2022 :

- amélioration des droits pour les personnes en Esat (droits aux congés exceptionnels, récupération des dimanches et jours fériés travaillés...) et renforcement de leur pouvoir d'agir en étant acteur de leur parcours professionnel
- autorisation du cumul d'un temps partiel en Esat et en entreprise ordinaire afin de permettre des insertions progressives en milieu ordinaire loi 3DS
- création d'un fonds de 15 millions d'euros pour cofinancer le développement de nouvelles activités par les Esat et la modernisation des outils de production, en articulation avec le milieu ordinaire Prolongation jusqu'au 31 décembre 2023 pour les entreprises adaptées des expérimentations permettant de créer les nouveaux CDD tremplin et les entreprises adaptées de travail temporaire (EATT).

<https://www.gouvernement.fr/sixieme-comite-interministeriel-du-handicap>

SECTEURS D'ACTIVITÉ - MÉTIERS

Étude prospective 2022 sur les cabinets d'avocat

Observatoire des métiers des professions libérales, Février 2022, 56 p.

Principalement axée sur une analyse qualitative des évolutions à l'œuvre dans la branche, cette étude permet, au-delà des statistiques, une compréhension des changements qui s'opèrent.

Son objectif est d'apporter des éléments d'observation, d'analyse et de prospective qui serviront :

- à la branche et à ses acteurs, dans l'élaboration de la politique emploi-formation
- aux cabinets d'avocats pour disposer d'un regard extérieur sur l'évolution collective des entreprises, des emplois et des compétences
- aux salariés afin de mieux appréhender leurs évolutions et mobilités professionnelles

Elle comprend notamment l'identification de la dynamique sectorielle et des facteurs d'évolution des métiers et une prospective s'appuyant sur des scénarios.

<https://www.ompl.fr/publications.html>

Panorama des métiers territoriaux fin 2017-2019

CNFPT, Février 2022, 144 p.

Avec ce [panorama](#), le CNFPT propose un état des lieux de la structure et de la dynamique des métiers territoriaux par région et type d'employeur, sous quatre angles complémentaires d'analyse :

- une analyse statistique lexicale inédite des métiers territoriaux portant sur les intitulés bruts

métiers délivrés par les collectivités

- le dénombrement et un classement des 244 métiers-repères de la FPT

- une caractérisation statutaire, socioprofessionnelle, institutionnelle et démographique des métiers territoriaux.

- une étude des perspectives et grandes tendances d'évolution qui contribueront à façonner l'emploi et les métiers territoriaux dans les années à venir (métiers en déclin, en transformation, en émergence, causes de ces transformations, pénibilité et reconversions professionnelles, métiers à l'épreuve de la démographie, métiers priorités en terme de formation...)

L'étude comporte également un tableau recensant les 240 métiers territoriaux avec, pour chacun, des éléments statistiques, en matière : d'effectifs, de catégories, de poids hommes/femmes, titulaires/contractuels, d'âge...

<https://www.cnfpt.fr/s-informer/nos-actualites/le-fil-dactus/panorama-metiers-territoriaux-2017-2019/national>

La filière économique du vélo

Ministère de la transition écologique, Vie publique, Février 2022, 82 p.

La révolution des pratiques observée aujourd'hui entraîne un besoin en équipement de qualité. En outre, ce besoin en équipement arrive au moment où le vélo connaît des évolutions technologiques majeures avec le développement du vélo à assistance électrique (VAE) et du vélo cargo.

Dans un secteur très fortement dépendant de l'Asie depuis plusieurs décennies, produire en France plus de vélos est un enjeu industriel. Aujourd'hui, sur les 2,685 millions de vélos vendus en France, seuls 690 000 y sont assemblés. Pour réussir ce pari de réindustrialisation, il est nécessaire d'investir dans le développement et la modernisation des usines, d'investir dans les outils de production, d'investir dans l'innovation afin d'identifier les futures ruptures technologiques du vélo. Le travail entre les différents acteurs de la filière vélo doit être développé, ainsi que les échanges avec les acteurs d'autres filières afin de créer des partenariats de production de composants, comme avec la filière automobile ou la filière aéronautique par exemple.

L'écosystème du vélo est divers et comprend aussi les secteurs des services, de la réparation et de la maintenance, de la cyclologistique et du vélo tourisme. Un nombre important d'emplois pourraient y être créés dans les prochaines années, plus de 100 000 emplois d'ici à 2050 selon plusieurs estimations.

Les perspectives de développement économique sont importantes pour le secteur du vélo, mais elles demeurent conditionnées à la structuration de la filière, à la création de formations professionnelles pour l'ensemble des métiers du secteur, au développement des infrastructures cyclables qui sont encore grandement insuffisantes en France.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/283777-filiere-economique-du-velo>

Observatoire des métiers de l'alimentation en détail : tableaux de bord de branches nationales et de leurs volets régionaux

Observatoire des métiers de l'alimentation de détail, Janvier 2022

Les éditions 2021 des volets régionaux de chaque tableau de bord de branche, sont disponibles et téléchargeables dans l'espace «Tableaux de bord – Tableaux de bord régionaux».

<https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr/livraison-edition-2021-des-tableaux-de-bord-de-branches-nationaux-et-de-leurs-volets-regionaux>

La pluriactivité chez les chercheurs et enseignants chercheurs titulaires des EPST et des EPSCP en 2018

Note flash du SIES, n°3, Février 2022, 2 p.

39 % des chercheurs et 32 % des enseignants-chercheurs ont au moins une activité secondaire

salariée. Dans deux cas sur trois, il s'agit d'activités au sein d'autres établissements d'enseignement ou de R&D publics. Lorsque les activités secondaires sont exercées au sein d'établissements d'enseignement ou de recherche, publics ou privés, dans 52 % des cas, c'est dans la même académie que celle où se situe l'activité principale.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-pluriactivite-chez-les-chercheurs-et-enseignants-chercheurs-titulaires-des-epst-et-des-epsco-en-83615>

Une augmentation soutenue du nombre de chercheurs en entreprise entre 2010 et 2019

Note flash du SIES, n°6, Février 2022, 2 p.

En 2019, 282 600 chercheurs travaillent en entreprise en France. Moins d'un quart sont des femmes. La majorité dispose d'un diplôme de niveau Bac +5 ou supérieur (88 %). Les disciplines de recherche des sciences de l'ingénieur, des mathématiques et de la conception de logiciel regroupent 80 % des chercheurs.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/une-augmentation-soutenue-du-nombre-de-chercheurs-en-entreprise-entre-2010-et-2019-83642>

TÉLÉTRAVAIL

Télétravail durant la crise sanitaire. Quelles pratiques en janvier 2021 ? Quels impacts sur le travail et la santé ?

Dares Analyses, n°9, Février 2022, 8 p.

La crise sanitaire a favorisé une extension sans précédent du télétravail. En janvier 2021, 27 % des salariés le pratiquent, contre 4 % en 2019 ; 8 télétravailleurs sur 10 souhaitent le poursuivre, en réduisant cependant son intensité.

Début 2021, 7 télétravailleurs sur 10 en ont une pratique régulière qui accroît l'autonomie, mais aboutit à des horaires décalés et des durées de travail allongées. Le télétravail est associé à davantage de douleurs et de troubles du sommeil. Son vécu est contrasté selon les personnes. Pour les télétravailleurs qui ne disposent que de moyens matériels peu adaptés, voire inexistant, pour le travail à distance, le soutien social se détériore ainsi que les autres risques psychosociaux et les troubles de la santé. Pour les femmes et les agents de la fonction publique, le télétravail occasionne davantage de difficultés que pour les salariés du secteur privé.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/teletravail-durant-la-crise-quelles-pratiques-quel-impacts-sur-le-travail-et-sur-la-sante>

VAE

VAE : les 30 diplômes les plus demandés

nouvelleviepro.fr, Février 2022

Aujourd'hui 7 candidats sur 10 obtiennent totalement leur diplôme.

Le CAP petite enfance, qui avait toujours été le premier diplôme demandé en VAE depuis 2005, est désormais détrôné et remplacé par le diplôme d'État d'éducateur spécialisé.

Consulter la liste complète dans cet article.

<https://www.nouvelleviepro.fr/actualite/898/vae-les-30-diplomes-les-plus-demandes>